

Mars 2011

L'association mobilisée pour la journée internationale des femmes !

Chaque année, la journée internationale des femmes est l'occasion de rappeler et de dénoncer les injustices que vivent les femmes dans notre société. Cette journée est donc l'occasion pour Solidarité Femmes de rappeler quelques points importants.

Quelques chiffres importants à rappeler

Au moins une femme sur trois dans le monde a été victime de violences : physique, sexuelle ou autres sévices au cours de sa vie. En 2010, au moins 89 Etats dans le monde ont pris des mesures législatives pour lutter contre les violences conjugales. 60 d'entre eux ont désormais une législation spécifique dans ce domaine.

En Europe, 12 à 15 % des femmes sont quotidiennement victimes de violences domestiques.

En France, en 2009, une femme décédait sous les coups de son conjoint tous les 2,5 jours, soit 140 décès. Les violences conjugales concerneraient 2 millions de françaises, autrement dit 1 femme sur 10 et seules 8 % des victimes portent plainte. La loi du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants renforce en France la protection des victimes. Cependant de nombreux freins persistent tels que l'accueil des victimes dans les commissariats et gendarmeries et la rareté des condamnations des auteurs de violences.



REFUSER LA VIOLENCE,
BRISER LE SILENCE
Adhésion annuelle : 15 €

**Partez en voyage
culinaire tous les
jeudis à l'Arbre
Fruité !**

**Menu « Tour d'Italie »
Jeudi 24 mars**

**Menu « Autour du
Sushi »
Jeudi 31 mars**

**Menu Saveur
« Marine »
Jeudi 7 avril**

**Réservation au
04 76 22 82 08**

Retour sur le débat du 8 mars à Echirolles.

Cette rencontre sur le thème « Femmes, Travail et Société » a permis de débattre sur la question persistante des freins à l'intégration et à l'évolution professionnelle des femmes. Nous avons échangé d'une part sur le vécu, le ressenti et le rapport de femmes en grande difficultés socioprofessionnelles vis-à-vis du travail, d'autre part sur la législation française et européenne qui s'emploie à réduire les inégalités en la matière. Enfin sur les initiatives portées par le monde de l'entrepreneuriat classique et celui de l'économie sociale et solidaire avec en particulier l'implication des coopératives d'activités. L'objectif commun : atténuer les inégalités femmes/hommes au travail par une plus grande implication de tous.



D'autres événements en bref.



Dans le cadre de Femmes pluri'Elles, « Ciné rencontre » organise un débat autour du film « Ne dis rien » d'Iciar Bollain. Loin de tomber dans les clichés sur la violence conjugale, ce film juste et intimiste pose de vraies questions : peut-on changer lorsqu'on est violent ? Pourquoi reste-t-on lorsqu'on est victime ?

A cette occasion Solidarité Femmes Grenoble-Isère co-anime le débat avec l'association Milena, le jeudi 24 mars à 20h au cinéma Passrl de Voiron.

Le Réseau Mariages Forcés, dont Solidarité Femmes est un membre actif, organise un colloque à destination des professionnels le 25 mars. Différents thèmes seront abordés autour de la question « pourquoi agir en réseau ? » pour lutter contre les mariages forcés et accompagner les victimes. Avec notamment la projection du film « L'été de Noura » mais aussi un regard juridique et anthropologique sur le mariage comme institution sociale...



Association membre de la fédération nationale solidarités femmes



SOLIDARITE FEMMES Le Trident D - 34 Avenue de l'Europe - 38100 Grenoble Tél : 04 76 40 50 10 - Fax : 04 76 22 74 83 - mail : solidarite.femmes.gre@orange.fr